

# Mémorial Souge

Bulletin N° 25 - Avril 2022

**Dimanche 24 Octobre 2021**

**77<sup>ème</sup> cérémonie à Souge**

**80<sup>ème</sup> anniversaire des  
premières fusillades**

**77<sup>ème</sup>  
CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE SOUGE**

*Allocution de Madame Dominique MAZON  
Pour l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge*

*Un temps exceptionnel pour la saison, beaucoup de familles de Fusillés, de nouvelles familles, de jeunes gens, des personnalités, dont Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine, assistaient à notre cérémonie.*

*L'interprétation musicale est assurée par Adrien accompagné par 4 jeunes musiciens, pendant que la nombreuse assistance chemine le long des stèles et prend place à la deuxième enceinte sur des chaises prévues à cet effet.*

*Une vingtaine de porte-drapeaux s'installent au fond près des bûchers, le piquet d'honneur est assuré par des jeunes militaires.*

*On note la présence de la Jeunesse Communiste, de la Chorale de l'Ormée...*

*TOUT a contribué, ce dimanche 24 octobre 2021 à faire de la 77<sup>ème</sup> commémoration à Souge, en hommage aux 256 fusillés sur ce camp militaire, une très belle cérémonie.*

*Sous une tente au début du cheminement, notre exposition est installée et appréciée par de nombreuses familles. Devant ce stand deux membres de notre association proposent des livres, le journal annuel...*

*En avançant entre les stèles, des photographies accrochées sur un fil entre les panneaux reprennent la biographie des 53 premiers fusillés. Pour 5 couples, sont fixées côte à côte les photos de leurs épouses, compagnes ou sœurs, mortes en déportation.*

*Jacques PADIE annonce le début de la cérémonie et la montée des couleurs. Les allocutions sont prononcées tout d'abord par Dominique MAZON (secrétaire de notre association) et nièce de Roger ALLO, un des fusillés du 24 octobre 1941, discours relatant cette triste période tout en pensant à la situation actuelle. «Familles, amis, héritiers de ceux qui sont morts ici, notre devoir est de ne jamais s'abstenir de raconter, d'agir, de participer pour que ne renaissent pas les exclusions, les Libertés».*

*Ensuite, Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Nouvelle Aquitaine a rendu hommage à tous les Fusillés de Souge de 1941 à 1944.*

*Trois membres de la Chorale de l'Ormée ont*

Je souhaite avant toute chose m'associer aux remerciements adressés à chacun par Jacques Padie au nom de notre Association. Merci aux représentants de l'État, de l'armée aux élus, familles, organisations et individuels ainsi qu'à celles et ceux qui contribuent à l'organisation et au déroulement de cette cérémonie.

Il y a 81 ans, en août et en décembre, deux hommes tombèrent ici : Israël Karp et Lucien Mourgues.

Il y a eu 80 ans hier, Pierre Lérein, 20 ans a été fusillé dans ce camp et inhumé à Martignas.

Il y a 80 ans, aujourd'hui-même le 24 octobre 1941, ils furent 50 à payer de leur vie leur engagement contre l'occupant ...

Peu à peu, la France, frappée de stupeur par la défaite militaire et l'envahissement se remettait en mouvement.

Les premières oppositions individuelles s'étaient fédérées en mouvements. Oh ! Encore peu de choses : les balbutiements de la lutte pour la Libération.

Mais l'imagination ne manquait pas: certains tentaient de partir pour répondre à l'appel de de Gaulle, d'autres relevaient les plans des installations allemandes pour les transmettre à Londres, les communistes dont certains étaient internés depuis novembre 1940, se réorganisaient, ceux qui étaient libres ronéotant et diffusant des tracts, ceux qui ne l'étaient pas créant dans l'enceinte du camp de Mérignac ce qu'ils appelaient « l'organisation spéciale ».

Puis les premiers attentats ont commencé. À Nantes, puis à Bordeaux. L'occupant nazi n'a pas tardé à présenter la note en appliquant une ordonnance de Keitel mettant en place la politique des otages : pour 1 allemand tué, 50 hommes seraient fusillés.

Le 22 octobre, 48 hommes en seront les victimes à Châteaubriant, Nantes, et au Mont Valérien.

À Bordeaux, suite à l'exécution d'un conseiller militaire, sur les boulevards, les allemands vont sélectionner 50 noms dans des listes établies selon leurs exigences, en application de l'ordonnance Keitel, par la Préfecture.

Ainsi est-il précisé dans une note du 15 octobre 1941 :

...sont à considérer comme otages :

1° - Tous les français détenus de quelque façon que ce soit par les services français en France pour les services allemands. Sont compris :

a) Tous les Français se trouvant détenus de quelque façon que ce soit par les services français à cause de leur activité communiste ou anarchiste.

b) Tous les Français contre lesquels à la demande des Tribunaux de l'Armée allemande sont prononcées des peines de détention par les autorités répressives françaises.

c) Tous les Français qui, à la demande des autorités allemandes sont arrêtés par les autorités françaises et maintenus en détention, ou sont remis aux autorités françaises par les autorités allemandes avec l'ordre de les maintenir en détention.

2° - les habitants apatrides, qui habitent en France depuis longtemps et qui tombent dans l'un des groupes a) b) c).

fait l'appel des 256 fusillés, cités un par un, date d'exécution, nom, prénom, âge, suivis de la mention Mort pour la France.

Un nombre important de gerbes ont été déposées au pied du mât par les représentants des diverses associations, les élus...

Nous avons noté la présence de membres de l'Association Nationale des Familles de Fusillés, de l'Amicale de Chateaubriant qui ont déposé une gerbe de même que l'Association du Mont Valérien.

Après la Marseillaise et les remerciements, Jean DARTIGUES a récité la Rose et le Réséda, poème de Louis ARAGON, suivi du Chant des Partisans et de la chanson populaire Au devant de la vie, par la Chorale.

Jacques PADIE invite alors l'assistance à se rendre à la première enceinte où un hommage est rendu aux 50 premiers fusillés à Souge Il y a 80 ans.

Jean LAVIE, Président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, a relaté brièvement ce qui s'était passé sur ce lieu.

Des gerbes ont été déposées à la stèle où plusieurs porte-drapeaux étaient présents.

Après la Marseillaise, Jean-Jacques CRESPO, responsable de la Chorale, a interprété l'Affiche Rouge accompagné par un guitariste.

Cette année, pour commémorer les premières fusillades de 1941, il y avait beaucoup plus de monde que les autres années, mais toujours très recueilli.

Michèle VIGNACQ - Christine ARNAL



**Dominique MAZON**

Association du souvenir de Fusillés de Souge

Le lendemain le directeur du camp rédigeait une note dont le contenu strictement administratif nous choque car il s'agit en fait de vies humaines. Ce texte figure sur le cheminement, vous pouvez le consulter dans sa froideur narrative.

Heure d'exécution 9h pour tous : les 35 de Mérignac et pour les 15 extraits du Fort du Hâ, gaullistes et communistes, pour que le compte soit exact.

Mais vous le savez, à Souge comme dans le reste du pays, ce n'était qu'un début.

Les fusillades ne vont plus cesser, un par un, ou par groupe.

Ceux qui sont visés, ce sont ceux qui appartiennent à la Résistance dans toute sa diversité, Résistance qui sans être le fait de toute la population s'étend ; de gestes individuels à la si dangereuse participation aux mouvements quels qu'ils soient.

En 1942, 99 patriotes seront exécutés dans cette enceinte.

En 1943, la solution sera différente, la nécessité de renforcer les fronts, née du débarquement allié en Afrique du Nord, de la libération de la Corse et de la victoire soviétique à Stalingrad entrainera l'envoi des Résistants dans des camps où ils devaient travailler si besoin était jusqu'à l'épuisement et la mort.

Deux hommes seront cependant exécutés ici.

Le nazisme n'a pas baissé la garde.

Depuis 1942, la déportation des « indésirables » a commencé. Et va se poursuivre jusqu'à mi-44.

Les indésirables ? Les juifs, dont 6 millions seront exterminés, les tziganes, les espagnols, les homosexuels, les handicapés et tous les opposants : communistes, socialistes, gaullistes, sans parti etc.

L'élimination physique va viser tous les opposants. Hommes et femmes.

Hélène Antoine, Georgette Bret, Germaine Cantelaube, Noémie Durand, Marcelle Girard et Marie Thérèse Puyou veuves ou soeur d'un fusillé du 24 octobre, arrêtées pour activité résistante, décéderont en déportation.

Durant l'année 43, les polices française et allemande vont pourchasser les opposants.

Et 1944 sera l'année la plus meurtrière à Souge. 102 fusillés.

Ces hommes avaient pris une décision : ne pas rester sur le côté en attendant que des jours meilleurs arrivent, comme par enchantement. Ils s'étaient engagés.

On ne peut pourtant pas dire qu'ils étaient tous sur la même longueur d'onde !

On trouve Jean Chauvignat, militant communiste, ancien des brigades internationales ou Louis Guichard, gaulliste, étudiant à Montaigne.

En 1942, Pierre Crassat du réseau Jove, policier stagiaire, franc-maçon, travaillant pour Londres côtoie Gabriel Fleuraux, ébéniste, militant communiste, chef de son groupe FTP.

En 1944, Pierre Wiehn, du réseau Honneur et Patrie, qui voulait devenir prêtre subira le même sort que Charles Bochard, le rugbyman FTP jurassien ou Giusto Carione, l'ouvrier polisseur italien, FTP aussi.

Engagés aussi, les frères Haym et Aspis, jeunes juifs, réfugiés en Dordogne qui aidaient la Résistance locale. Le 1<sup>er</sup> Août avec ses 48 exécutions va être le reflet de cette France en lutte.

Et pourtant il n'était pas facile de s'engager dans la lutte de libération, et de s'engager auprès de « d'autres » et avec « d'autres » dont les valeurs sont différentes.

Il n'est jamais facile de s'engager.

Nous nous souvenons toujours du texte du pasteur Martin Niemöller, déporté à Sachsenhausen et à Dachau :

*“Quand les nazis sont venus chercher les communistes,  
je n'ai rien dit.  
je n'ai rien dit.  
je n'étais pas communiste  
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,  
je n'ai rien dit.  
je n'étais pas syndicaliste*

*Quand ils sont venus chercher les juifs,  
je n'ai rien dit.  
je n'étais pas juif  
Quand ils sont venus chercher les catholiques,  
je n'ai rien dit.  
je n'étais pas catholique  
Et, puis ils sont venus me chercher.  
Et il ne restait plus personne pour protester ”.*



S'engager, cela n'est pas facile mais c'est essentiel pour la vie sociale et la démocratie.

Il ne suffit pas de tempêter contre ce qui déplaît et de se mettre sur le côté.

On a vu, à l'époque que ce qui a permis la victoire c'est le soulèvement d'un peuple, son rejet des racismes, des politiques de boucs émissaires, d'exclusion, de domination.

Pour elles et eux la question n'était pas de se draper dans l'étendard

bleu-blanc-rouge, mais de lui redonner tout son sens dans une France ouverte et diverse.

Rester sur le côté, aujourd'hui encore c'est courir le risque de voir à nouveau se répandre les planteurs de la xénophobie et du rejet.

Familles, amis, héritiers de ceux qui sont morts ici, notre devoir est de ne jamais s'abstenir de raconter, d'agir, de participer pour que ne renaissent pas les exclusions, pour la Liberté.

Merci à eux.



## Allocution de Madame Fabienne BUCCIO

*Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine - Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest - Préfète de la Gironde*

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les représentants des associations,

Mesdames et messieurs,

Entretenir le souvenir de ceux qui ont défendu les valeurs de notre République face à la barbarie nazie est la première marque de respect que nous leur devons.

C'est pourquoi, je souhaite par ma présence, exprimer mon attachement à ce que l'État rende avec solennité, l'hommage de la Nation au sacrifice arraché ici pour sa liberté.

Il y a pourtant des dates anniversaires que l'on ne souhaiterait jamais célébrer. Les 80 ans jour pour jour de l'exécution de 50 juifs, résistants, communistes, ici même au camp de Souge en fait partie. D'autant plus qu'ils étaient hélas, les premiers d'une longue liste de supplices et d'assassinats perpétrés en ce lieu par l'Occupant.

Pendant la seconde guerre mondiale, ce sera au total 256 prisonniers qui furent exécutés au camp de Souge, otages, combattants, résistants, voués à une mort sans sépulture, martyrs et héros.

Parmi les hommes fusillés le 24 octobre 1941, certains avaient 18, 20 ou 21 ans. Leur seul crime était de vouloir résister à une idéologie mortifère dépourvue de toute humanité.

Nous leur rendons chaque année ce vibrant hommage, eux qui, fidèles à une haute idée de l'Homme, ont refusé de fouler aux pieds la dignité humaine, même face au déchaînement de violence et de haine par lequel le régime nazi s'est illustré.

La résistance, écrivait le philosophe Alain, est la vertu du citoyen par laquelle il assure la liberté. Les fusillés que nous honorons nous laissent ce message en testament.

Eux qui ont vu combien l'Être est fragile, jusqu'ou la peur et les préjugés peuvent le porter, nous rappellent que, même au cœur de

l'abysse, l'unité, la fraternité et le courage peuvent triompher. Ils nous laissent en héritage la liberté, la tolérance et la justice. Nous leurs en sommes éternellement reconnaissants.

C'est pour cet héritage, pour eux et les générations futures, que le devoir de mémoire s'impose à toutes et tous. Se souvenir de ces vies brisées, de ces engagements, de ces sacrifices.

Souvenons nous en effet de ces hommes, de leurs familles éplorées et endeuillées, de cette période sombre de notre histoire. Car en plus de ces hommes, leurs proches, leurs familles, leurs épouses ont été victimes de ces atrocités. Je pense entre autres à Germaine

CANTELAUBE et Elisabeth DUPEYRON, engagées dans la Résistance avec leurs maris qui furent arrêtées, torturées, et qui moururent en déportation pendant que leurs maris étaient fusillés ici-même.

Ce lieu inspire au recueillement, à la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie pour défendre leurs idéaux, leur pays. Le temps pourtant poursuit son œuvre.

Le poète Denis BECKERT, a qui l'on doit la phrase inscrite à l'entrée du mémorial de Caen écrivait :

**« Les années ont passé, et les vieilles blessures se sont cicatrisées au soleil de la vie. Au nom de la raison, au nom de la conscience, peut-être nous faut-il construire une autre humanité pour nos petits enfants ».**

Nous participons et devons tous participer à cette construction, toujours sur ce socle solide

que constitue nos valeurs républicaines, chèrement défendues par tous ces hommes disparus. Pour eux, pour l'avenir.

Et en ces temps où des forces obscures tentent de rompre tous les liens, attaquant les libertés de tous, leur exemple et notre passé tragique ne doivent jamais être oubliés afin que l'ignominie ne soit jamais tenté de réapparaître et que ces lieux soient toujours honorés, pour que vive la France.



**Fabienne BUCCIO**

*Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine*

*Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest*

*Préfète de la Gironde*

## Rapport moral - présenté par Jean Lavie président

Bonjour à tous,

Bienvenue à tous et en particulier aux personnes que nous accueillons pour la 1<sup>ère</sup> fois.

Notre dernière AG ordinaire s'est tenue ici même à l'automne 2018. Et en novembre 2019 après le décès de notre président Jo Durou nous avons procédé à son remplacement et à un point sur l'activité. Depuis, le Covid a quelque peu perturbé notre cycle, le délai statutaire d'un an entre deux AG n'a pas été respecté (*il est un peu court et de fait nous organisons en tendance nos AG tous les deux ans*) mais les adhérents et le CA ont été régulièrement informés soit à travers le bulletin Souge Mémorial ou la messagerie électronique pour le CA. Le bureau quand à lui s'est réuni régulièrement tous les mois et demi en moyenne hormis durant les confinements.

Vous le verrez à travers la restitution de l'activité passée tout à l'heure (*je ne vais pas manger le pain de notre rapporteur sur ce point*) notre association est active et inscrit bien ses réalisations dans l'objet social qui est le notre, rendre hommage aux 256 fusillés par les nazis entre 40 et 44 à Souge, comprendre les enjeux de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, et transmettre l'histoire de ces victimes aux jeunes générations notamment.

Notre volonté constante d'être vraiment l'association de tous les fusillés nous a conduit à essayer, en fonction de nos possibilités bien entendu, de participer à toutes les cérémonies d'hommages aux fusillés et déportés organisées par nos composantes que ce soit à Bordeaux, Mérignac, Gradignan, Eysines ou la Rochelle. Dans le

même esprit nous allons essayer de rationaliser et d'homogénéiser notre politique de dépôts de gerbes pour respecter l'égalité sans faire sauter " la caisse ".

Nous avons ressenti le besoin de rencontrer nos composantes afin de faire le point sur leur implication et sur nos projets, et consultées, elles préfèrent une rencontre après l'AG.

L'accueil des scolaires au Mémorial dans le cadre des projets du Rectorat et la présentation de l'expo dans les collèges et lycées marche fort, mais deviennent lourds, aussi des renforts seraient nécessaires. Si besoin, on peut envisager une petite formation et la rédaction de fiches par exemple pour aider les candidats à s'approprier les choses car c'est vrai qu'il faut acquérir quelques infos de bases.

Toujours sur le besoin d'aides diverses, Dominique, avec responsabilité, souhaiterait une doublure pour gérer le site et pour organiser et gérer la masse d'infos et d'archives numériques notamment, en notre possession.

Nos relations avec les institutions et autres orgas mémorielles n'appellent pas de commentaires, elles sont bonnes, mais notons toutefois les difficultés de celles-ci, liées notamment à ce que l'on nomme " l'évaporation naturelle ".

Enfin nous en parlerons tout à l'heure le renforcement de notre équipe de travail est urgente car la moyenne d'âge, insensiblement augmente, et il faut penser à la pérennité de notre asso.

Je vous propose d'entendre tous les rapports et ensuite d'ouvrir la discussion.

## Rapport d'activités novembre 2019 - novembre 2021

Présenté par Vincent BORDAS

Avant toute chose qu'il nous soit permis de rendre hommage à deux de nos membres du CA décédés, Monsieur Georges BOUHANA qui représentait la LICRA et Monsieur Roland BOISSEAU qui représentait l'AFMD.

Cette période englobant les deux confinements et les restrictions sanitaires de 2020 et 2021, l'activité s'en est largement ressentie. Mais elle a été mise à profit pour des activités de recherche et de prospective qui commencent à porter leurs fruits.

Elle commence en tous cas par le conseil d'administration du 21 novembre 2019 qui a validé la proposition faite par le bureau d'élire Jean LAVIE en qualité de président. Jean assurait jusqu'alors le rôle de secrétaire général, assurant la vie quotidienne de l'association et laissant à Jo DUROU la légitimité de la représentation. Le décès de ce dernier, en juillet 2019, et la maladie de Pierre BORDAS avec qui il avait été discuté cette prise de responsabilité, appelait une décision.

A l'unanimité des 16 présents-es (+ 2 invités), le conseil d'administration a donc élu Jean LAVIE comme président. A l'unanimité également, le CA a retenu l'idée de modifier les statuts lors de la prochaine assemblée générale et de régulariser la désignation, de deux Présidents d'Honneurs Mr Georges DUROU et Madame Michèle VIGNACQ.

Mme Martine QUEZEL-GUERRAS est cooptée au conseil d'administration. Elle est la fille de M. LAROCHE qui représentait au CA le groupe franc MARC et l'association des époux BAUDON.

C'est aussi le cas de Vincent BORDAS, arrière-petit-fils d'André GUERIN, qui intègre également le bureau de l'association.

Concernant l'activité de l'association, le CA a fait le bilan de la cérémonie 2019 : 250 participants, reconnaissance affirmée des autorités militaires et civiles, 200 exemplaires du discours ont été distribués à la fin, le chant des partisans chanté très apprécié.

L'association prévoit d'être représentée le 7 décembre 2019 à Saint Martin en Ré où un hommage sera rendu aux résistants détenus à la Centrale pendant la guerre 39-45 et dont certains ont été fusillés à Souge Les routes bloquées par les gilets jaunes ne nous ont pas permis d'y assister. Depuis pas de suite à cette initiative.

L'association participe au groupe de travail de l'ONAC qui prépare une plaque à apposer Parvis des droits de l'homme à Bordeaux pour signaler le monument d'hommage aux déportés situé à l'intérieur de l'ENM, ancien Fort du Hâ. Les représentants de l'association ont participé à une réunion de travail le 15/01/20 puis le 3/11/21 à ce sujet. Le texte est rédigé, reste maintenant à finaliser la réalisation avec la Mairie de Bordeaux.

Contact avec la Métropole pour disposer des panneaux historiques au lieu-dit La Vache (*déraillements provoqués par le groupe Bourgeois*) sur la Voie Verte entre Bruges et Le Bouscat. La voie verte a été inaugurée le 5/10/21 mais les plaques en hommage aux fusillés de Souge n'ont pas encore été posées. Elles devraient l'être sous peu.

Le 8 février 21 à Toulouse, invités par sa fille Mme Monique CLASTRES, nous avons participé à un hommage rendu à Litman NADLER (*reconnu " mort pour la France " grâce à notre intervention*) autour de sa tombe rénovée par le Souvenir Français.

La cérémonie envisagée à Lavelade en Dordogne lieu de naissance de René GÉRARD n'a pas encore eu lieu.

Contacts avec l'armée pour l'amélioration de l'accueil sur le Mémorial (*cabane d'abri en bois, amélioration du passage entre la route et la 1<sup>ère</sup> enceinte,...*).

Poursuite des enregistrements des témoignages des descendants des fusillés pour la réalisation d'un DVD aussi bien à Bordeaux qu'en Charente Maritime.

## 2020

ACTION / CÉRÉMONIE	PARTENAIRE/ORGANISATEUR	DÉTAILS
<b>Commémoration à la synagogue de Bordeaux</b>	Consistoire israélite	12/01/2020
<b>Chant d'action Visites mémorial</b>	Rectorat	2 classes (60 scolaires) le 10/01/2020 2 classes (48 scolaires) le 19/01/2020 30 scolaires le 24/01/2020
<b>Journées commémorations</b>	Rectorat	10 classes (221 scolaires) entre le 4 et le 21/02/2020
<b>Rallye Citoyen</b>	Education nationale/Armée	14 lycées et 28 collèges soit 504 scolaires prévus entre le 8 et le 10/04/2020 - ACTION ANNULÉE
<b>Concours national de la résistance et de la déportation</b>	Rectorat	L'association souhaite continuer d'offrir les livres «Les 256» comme prix de récompense
<b>Journée de la mémoire des génocides</b>	Rectorat	27/01/2020
<b>Hommage Honneur et Patrie</b>	Honneur et Patrie	29/01/2020 à La Rochelle
<b>Hommage aux 70 fusillés du 21/9/1942</b>	CGT	21/09/2020 à la Bourse du Travail (Bdx)
<b>Hommage à la Sogerma</b>	Association des martyrs de l'aéronautique	10/10/2020

## 2021

ACTION / CÉRÉMONIE	PARTENAIRE/ORGANISATEUR	DÉTAILS
<b>Commémoration à la synagogue de Bordeaux</b>	Consistoire israélite	10/01/2021
<b>Chant d'action Visites mémorial</b>	Rectorat	15/01/2021, les autres visites ont été annulées.
<b>Appel de Gaulle Bordeaux</b>	Préfecture	18/06/2021
<b>Hommage Honneur et Patrie</b>	Honneur et Patrie	26/09/2021 à La Rochelle
<b>Hommage aux 70 fusillés du 21/9/42</b>	CGT	21/09/2021 à la Bourse du Travail (Bdx)
<b>Hommage à la Sogerma</b>	Association des martyrs de l'aéronautique	9/10/2021
<b>Commémoration du 8 mai</b>	PCF Bordeaux	Bordeaux, à la Chartreuse, au grand Parc (devant chez la famille BORIA) et à Bacalan (ALLO et Brunet)
<b>Journée de la Résistance</b>	Préfecture	27/05/2021, devant la statue de Jacques Chaban-Delmas (Bdx)



# MÉRIGNAC-BEAUDÉSERT

## Un projet ambitieux et utile

A l'initiative d'enseignants de 3 lycées des métiers/professionnels : **Charles Péguy Eysines, Léonard de Vinci Blanquefort et Marcel Dassault Mérignac**, un projet sur deux années a pour objectif de restituer quelques éléments de l'**Histoire du Camp de Mérignac Beaudésert**. Dans ce Centre de Séjour Surveillé furent internés successivement des nomades, des « indésirables » étrangers (espagnols et juifs), des communistes ou présumés tels, et des juifs entre 1940 et 1944. Nombre d'entre eux seront déportés par la suite et 35 figureront sur la liste des otages fusillés le 24 octobre 1941. Quelques unités des fusillés de 1942 auront connu l'internement administratif à Mérignac avant d'être libérés, ré-arrêtés pour fait de résistance avec leurs camarades de l'aéronautique, et enfermés cette fois au fort du Hâ ou à la caserne Boudet de Bordeaux.

Liant le travail de Mémoire et l'exploitation de leurs compétences professionnelles (*tailleurs de pierre, géomètres, techniciens d'usinage et du numérique*), les élèves préparent une table d'orientation, des pavés à installer sur tout le périmètre du camp, un site internet qui sera hébergé par la ville de Mérignac. Ce dernier intégrera les capsules audiovisuelles\* déjà réalisées sur le parcours des juifs ensuite déportés, ainsi que des témoignages et informations sur la vie des internés dans le camp. **Partenaire ressource du projet notre association contribuera plutôt sur cette dernière partie.**

### \* Définition de capsule audiovisuelle :

*Une capsule vidéo est une vidéo courte, scénarisée, traitant d'un sujet, une notion ou d'un thème. Elle a souvent pour objectif d'apporter une information, un témoignage, d'introduire un questionnement, un problème pour étayer des contenus de formation.*

*"Le terme de «capsule» désigne ainsi toute «production écrite, orale ou audiovisuelle qui traite, de manière condensée, d'un sujet ou d'un thème donné".*



# MIEUX CONNAÎTRE LA GLOBALITÉ DE LA "POLITIQUE DES OTAGES" EN FRANCE

## Une initiative inter-associations

Afin de cerner au plus près et de mettre en lumière le caractère global et national de " la politique des otages " initiée par les nazis avec la complicité active de Vichy **un contact est déjà établi entre les trois associations qui honorent 2/3 des 725 otages fusillés en France** (*L'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont Valérien, l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, et l'Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé Aincourt*).

Un document commun pourrait rappeler dans une 1<sup>ère</sup> partie, le contexte militaire et idéologique, le cadre juridique, les consignes

ordonnées par Berlin et par le commandement militaire allemand en France et une analyse sur le nombre et la qualité des victimes fusillés par site. Une 2<sup>ème</sup> partie reprendrait une brève histoire des fusillades sur les 3 sites concernés. Ce document pourrait servir à chacun lors d'expressions publiques au moment des commémorations nationales et locales.



<b>Appel de Charles Tillon</b>	PCF	17/06/21 (Gradignan)
<b>Eysines / Groupe Marc</b>	Asso époux Baudon	10/10/2021
<b>Epoux Reyraud / Pessac</b>	ARAC	24/10/2021
<b>Visites du Mémorial</b>	Collège de Martignas Collège de Marcheprime	27/09/21 6 au 10/12/2021
<b>Conseil d'administration</b>	Association des martyrs de l'aéronautique	Présence de Jean Lavie
<b>Hommage à Georges Bouhana</b>	LICRA	Cimetière du cours de l'Yser le 17/10/2021

En 2021, la cérémonie a pu se tenir le 24 octobre 2021 dans des conditions correctes, malgré des conditions sanitaires toujours difficiles.

Pour cette année particulière, qui marquait le 80<sup>ème</sup> anniversaire des premières " fusillades massives " de 1941, on a dénombré plus de 300 participants soit 50 de plus qu'en 2019. Nous avons aussi pu compter sur la présence de la Préfète de Nouvelle Aquitaine, Mme Fabienne BUCCIO. Le bureau de l'association avait préparé des animations particulières : présence de la chorale des Amis(es) de l'Ormée, lecture du poème du pasteur Niemoller,... Tout ceci a redonné une solennité et un tempo, ainsi que l'installation des silhouettes des fusillés et des épouses.

De nombreuses personnes ont " découvert " la 1<sup>ère</sup> enceinte où un hommage spécifique a été rendu aux fusillés du 24 octobre 1941 (*interprétation de L'affiche Rouge*).

La cérémonie a également fait l'objet de nombreux traitements médiatiques (*Sud Ouest, 20 Minutes, L'Humanité, Bordeaux-Seniors-Reporters, Ordre de la Libération*).

En 2021, l'exposition a été présentée :

- Collège d'Arsac, semaine du 16/05/2021 : 2 animations pour 56 élèves.

- Talence : collège Victor-Louis du 27/09 au 14/10, avec animations auprès de 4 classes et du 15 au 21 /10 à la Médiathèque avec une conférence donnée le 16 octobre en présence de 40 personnes.

Dans les actions diverses :

La famille FRANCO a demandé le soutien de l'association dans sa démarche auprès de la mairie de Bruges pour la désignation d'un nom de rue en hommage à leur ascendant fusillé, Marcel VILLENAVE. Nous avons accordé ce soutien. Nous ignorons la suite.

La ville de Saint-Médard en Jalles a inauguré le 23/10/21 une nouvelle plaque de rue en hommage à Fernand LABROUSSE. Cérémonie à laquelle l'association était représentée.

Durant le 1<sup>er</sup> confinement, une vingtaine de membres de l'association ont, à notre initiative, présenté des demandes de dossiers au Service historique de la Défense de Vincennes, et l'Association des martyrs de l'aéronautique une cinquantaine (*Une même personne ne peut demander que 5 dossiers*). Ces dossiers pour l'essentiel sont dorénavant dans nos archives et nous serviront dans nos recherches et améliorations des biographies que nous allons compléter.

En 2021, on comptait 28 nouvelles adhésions à l'association mais nous comptons aussi des cotisations non rentrées (*voir le bilan financier à ce jour*).

Du côté du site internet <https://www.fusilles-souge.asso.fr/>, nous avons eu à traiter 22 messages en 2020 et le même nombre en 2021, soit à peu près 2 par mois. Depuis sa création en 2016, nous avons reçu 146 messages via ce site. Ces messages, outre des demandes sur des points d'histoire, ou la possibilité de visiter le Mémorial, concernent principalement des fusillés de Souge. Nous en sommes à la génération des petits-enfants, voire arrière-petits-enfants qui veulent connaître l'histoire de leur ascendant, proposent des photos (*nous avons ainsi glané une dizaine de photos de fusillés*). Nous travaillons en harmonie avec l'Association des Martyrs de l'Aéronautiques et recueillons le fruit de certaines de leurs recherches, ce qui nous a permis de mettre le site à jour.

C'est donc un site vivant qui ne demande qu'à être encore enrichi pour mieux faire connaître Souge, son histoire et celle des 256 fusillés.

Le calendrier 2022 est déjà consistant.

## 2022

ACTION / CÉRÉMONIE	PARTENAIRE/ORGANISATEUR	DÉTAILS
<b>Commémoration à la synagogue de Bordeaux</b>	Consistoire israélite	9 janvier 2022
<b>Chant d'action.</b>	Rectorat	11, 14, 18, 20, 28 janvier 2022
<b>Journées commémorations</b>		3 et 11 février, 3 mars 2022
<b>Rallye Citoyen</b>	Rectorat/Armée	4, 5 et 6 mai, 504 élèves
<b>Exposition</b>	Collèges	28/2 au 4/3 collège Andernos 24 au 28/01 collège Marcheprime avec animations 4 classes le 27/1
<b>Visites du Mémorial</b>	Collège de La Brède	4 et 9 mars 2022
<b>Assemblée générale</b>	Association des martyres de l'aéronautique	12 février 2022

## DÉCISIONS DE L'AG

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité

Projets de travail adoptés à l'unanimité :

En sus bien sûr de la finalisation des initiatives du 80<sup>ème</sup> anniversaire (silhouettes, mini expo sur 43, contributions des amis de la chorale de l'Ormée), élargissement des acteurs. Fin janvier 2022 un groupe de travail va se réunir. Bureau + JJC et JCL.

- 1) Inaugurations de la stèle de la Vache sur la voie verte à Bruges-Le Bouscat et de celle du Parvis des droits de l'homme devant le Mémorial de la Déportation
- 2) Préparation d'un élargissement de l'équipe d'animation de l'association,
- 3) Rencontrer chaque composante après l'AG
- 4) Site : poursuite de l'insertion d'éléments divers, préparation d'une doublure et d'une suite pour le suivi du site et de la gestion des archives papiers et numériques.
- 5) Finir le film des descendants, (enregistrements, montage et diffusion).
- 6) Ajuster la mallette pédagogique à partir d'un 1er bilan d'utilisation : bios, textes à trous.
- 7) Repenser le questionnaire et les dossiers présentés lors des rallyes citoyens,
- 8) Compléter les biographies à partir des éléments nouveaux collectés (16P du SHD de Vincennes, autres) et de l'expérience de leur utilisation dans la mallette pédagogique, notamment nécessité d'intégrer dans chacune un résumé du groupe d'appartenance à la Résistance.
- 9) Préparer un projet de panneaux permanents à poser à côté de chaque stèle au Mémorial avec un texte d'explication sur l'histoire de chaque fusillade
- 10) Relancer l'armée sur le projet d'une exposition permanente dans l'abri bois à côté de la 2ème enceinte.
- 11) Rectifier erreurs sur stèles du Mémorial, compléments éventuels (femmes ?) et réparation de la plate forme d'accès au mât.
- 12) Poursuivre travaux sur « viographie » des fusillés.
- 13) Contacter associations du Mont Valérien et de Châteaubriant pour brochure commune sur fusillés « otages » afin de donner à la presse une approche plus globale et plus complète.

**Décisions financières : passer la cotisation « individuels » à 15 euros dès 2022. Pas de changement pour les composantes (60 euros). Revoir abonnement SFR du local. Autres financements, collectivités ?**

### Nouveau CA élu à l'unanimité :

**ARNAL Christine, AUDIN Jacques (IHS), BAILANGER Stéphane, BORDAS Vincent, BOUYSSIÈRE Jean Pierre, BUISSON Jean Pierre (ANCAC), CANU Jean Marie (FSU), CHOLET Michel (ARAC), DOMENC Jean Paul (CGT), DORRONSORO Martine (Honneur et Patrie 17), DUROU Dominique (AFMD), FARGEAUT Emmanuel (PCF), GAJAC Michel, GRATCHOFF Patrick (Martyrs Aéro), GRAUZAM Jean Loup (Consistoire), LAGARDÈRE Alain (ANCAC), LAULAN Jean Claude (PCF), LAVIE Jean, LENIE Jessica, MALLIÉ Guy (CGT), MANSENCAL Andrée, MANSENCAL Claude, MAZON Dominique, MOURLA Françoise (FSU), ONG Nicolas (ARAC), PADIE Jacques, QUEZEL-GUERAZ Martine (Corps Franc Marc), ROQUES Michel (LICRA), SOURBÉ André, STESSIN Catherine (Consistoire), VIGNACQ Michèle (Familles fusillés), VIGNACQ Gérard.**

### Le bureau élu par le CA :

**ARNAL Christine (Trésorière), BORDAS Vincent, BOUYSSIÈRE Jean Pierre, CHOLET Michel, DORRONSORO Martine, LAVIE Jean (Président), MANSENCAL Andrée et Claude, MAZON Dominique, STESSIN Catherine, VIGNACQ Michèle (Présidente d'Honneur), VIGNACQ Gérard.**



« Déjà la pierre pense où votre  
nom s'inscrit / Déjà vous n'êtes  
plus qu'un mot d'or sur nos  
places / Déjà le souvenir de vos  
amours s'efface / Déjà vous n'êtes  
plus que pour avoir péri. »

**Aragon**



## LA 77<sup>ème</sup> CÉRÉMONIE - 24 OCTOBRE 2021



> 2<sup>ème</sup> enceinte on note une grande assistance dont de nombreuses familles de Fusillés.



> Trois membres de la Chorale de l'Ormée font l'appel des 256 Fusillés.



> Suite à la Marseillaise et aux remerciements, Jean DARTIGUES récite "la Rose et le Réséda", poème de Louis ARAGON, suivi du Chant des "Partisans" et de la chanson populaire "Au devant de la vie", par la Chorale de L'Ormée.

> 1<sup>ère</sup> enceinte où un hommage est rendu aux 50 premiers Fusillés il y a 80 ans.

> Des gerbes ont été déposées à la stèle où plusieurs porte-drapeaux étaient présents.

> Jean-Jacques CRESPO, responsable de la Chorale, a interprété "l'Affiche Rouge".



Le Chef de l'Administration Régionale à Bordeaux.  
-----  
N° 117/41.

Bordeaux, le 23 Octobre 1941.

A Monsieur le PREFET de la GIRONDE.  
**BORDEAUX.**

A la suite du lâche assassinat de M. le Conseiller de Guerre RUILES, le Haut-Commandement Militaire en France a ordonné de fusiller 50 Gages.

L'exécution aura lieu dans la journée de demain.

Au cas où les assassins n'auraient pas été arrêtés dans les plus courts délais, d'autres mesures seront prises, comme dans le cas de NANTES.

J'ai l'honneur de vous faire part de cette décision.

Le Chef de l'Administration Militaire Régionale.

VON FABER DU FAIR.



## CÉRÉMONIE BOURSE DU TRAVAIL - 21 SEPTEMBRE 2021

Comme tous les ans, l'Union Départementale C.G.T. de la Gironde a rendu hommage à la Bourse du Travail à Bordeaux, aux 70 Patriotes Résistants (*pour la plupart syndicalistes*), fusillés au camp militaire de Souge le 21 Septembre 1942.

L'Appel des noms de tous ces fusillés a été lu par Christine ARNAL et Vincent BORDAS, membres du bureau de notre Association.

Dépôt de gerbe, discours de Stéphane OBÉ, secrétaire général de l'U.D. 33, Marseillaise et le pot de l'amitié a réuni les personnes présentes à cette cérémonie.



Stéphane OBÉ



Christine ARNAL  
Vincent BORDAS

# Pour que vive notre association !

Madame, Monsieur vous êtes adhérent-e de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, lectrice ou lecteur de ce bulletin : nous nous permettons de vous préciser que notre Association, pour exister a besoin de toutes les personnes qui s'intéressent à l'Histoire des Fusillés de Souge.

Pour cela nous proposons ce bulletin d'adhésion, car notre Association vit grâce à vos dons et aux cotisations annuelles, ce dont nous vous remercions vivement.

## BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

N° téléphone : .....

Lien familial avec un Fusillé : .....

Nom du Fusillé : .....

Nature du lien : .....

Le : ..... à : ..... Signature,

**Merci de renvoyer le bulletin après l'avoir complété à l'adresse suivante :**

**ASSOCIATION DU SOUVENIR DES FUSILLES DE SOUGE**

**44 COURS ARISTIDE BRIAND – 33000 BORDEAUX**

Accompagné du chèque de règlement de la cotisation, soit 15 euros.

**77<sup>ème</sup> cérémonie : dimanche 23 octobre 2022**

**Célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire des fusillades de 1942**

